

## **Les langues régionales ou minoritaires : une stratégie de la reconnaissance**

Henri Giordan

Directeur de recherche honoraire au CNRS

---

Nous vivons dans une époque passionnante pour les amoureux des langues : depuis une vingtaine d'années se dessine, au niveau mondial, un intérêt nouveau pour les langues, pour toutes les langues, appréhendées dans leur diversité. Désormais, les défenseurs des langues régionales ou minoritaires ne peuvent plus être stigmatisés comme nostalgiques de réalités irrémédiablement condamnées. Leurs combats s'inscrivent dans une prise de conscience très générale de la valeur de la diversité linguistique pour l'avenir de l'humanité. Cet élargissement de notre horizon permet de donner sens à de multiples initiatives locales et de leur procurer quelques chances de contribuer à un vaste mouvement qui, de toute façon, est en marche.

Je me propose ici de faire rapidement le point sur les différents aspects de cette conjoncture et d'esquisser une stratégie de la reconnaissance qui structure quelque peu les initiatives foisonnantes qui apparaissent de tous côtés.

### **1. Une prise de conscience et des obstacles**

Le combat traditionnel des militants régionalistes s'ouvre sur des horizons planétaires dans les années 1990. Durant cette fin de siècle, la nécessité de lutter contre la mort des langues et de promouvoir la diversité linguistique commence à s'exprimer avec force un peu partout dans le monde et on commence à accorder toute sa valeur à la diversité linguistique.

Le courant de pensée qui ne conçoit pas les langues comme de simples outils remonte très loin. Giambattista Vico, dans la *Scienza nuova* (1725), estimait que l'homme ne parvient à une connaissance dynamique de la réalité qu'à travers le langage. Ces réflexions se poursuivent durant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour aboutir aux théories de Herder selon lesquelles chaque langue est un cristal particulier qui reflète le monde d'une manière unique. Enfin, ce sont les intuitions très profondes de Wilhelm von Humboldt qui marqueront de façon décisive ce courant de pensée. Pour

lui, la langue ne transmet pas un contenu préexistant, elle est la matrice qui permet de mettre en forme l'expérience et la connaissance humaines.

L'importance de ce courant de pensée n'a pas empêché pourtant de percevoir majoritairement et pendant longtemps la pluralité des langues comme un phénomène négatif, au mieux ambigu. Durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, on a utilisé ces conceptions pour consolider les rapports langue-nation.

Ce n'est que très récemment que les langues ont commencé à être considérées comme des « biens culturels ». C'est dans les années 1990 que cette lecture de la réalité s'impose avec force. Nous pourrions multiplier les exemples : le grand juriste italien Alessandro Pizzorusso souligne l'importance de cette évolution (Pizzorusso 1993 : 200-204). L'idée que chaque langue particulière est l'aboutissement des efforts millénaires d'une partie de l'humanité pour comprendre le monde s'impose. La diversité des langues, loin d'être un handicap, est une richesse que l'histoire de l'humanité nous lègue. Selon l'heureuse expression de Vyacheslav V. Ivanov, cité par Umberto Eco (1993 : 364), « Nous devons nous préoccuper de la préservation des langues comme nous nous préoccupons de l'écologie ». Les communautés minoritaires qui luttent, souvent avec une surprenante énergie, pour que leur langue vive, ne sont pas des groupes attardés incapables de se moderniser. Au risque de compromettre gravement leur avenir, ces communautés obéissent à une logique humaine dont la persistance se perd dans la nuit des temps et nous commençons à comprendre qu'elles remplissent une fonction irremplaçable pour la vie de l'humanité.

C'est aussi dans ces années de fin de siècle que les travaux sur les langues des Peuples autochtones se multiplient et contribuent fortement à une prise de conscience de la disparition, au niveau mondial, d'un nombre important de langues. Luisa Maffi souligne que ces travaux ont suscité chez les linguistes, notamment américains, un nouvel intérêt pour l'inventaire et la revitalisation de ces langues<sup>1</sup>. En France, Claude Hagège commence à travailler ces thèmes au début des années 1990 et contribue à les populariser avec des livres qui ont une large audience<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir l'excellente synthèse de Luisa Maffi (2002/3 : 425-433).

<sup>2</sup> Cf. Hagège 1992 et 2000.

On commence, dans ces années, à comprendre que la crise de la diversité linguistique s'inscrit dans une crise plus large de la diversité de la vie sur terre. On analyse les nombreux recoupements de ces multiples manifestations de la diversité de la vie dans leur répartition, ainsi que leurs liens et leurs appuis mutuels. On comprend que les causes et les conséquences de la perte de diversité, à tous les niveaux, sont liées les unes aux autres. M. Ahmed Djoghlaïf, Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique, accord international établi par les Nations Unies à la suite du Sommet de la Terre de Rio (1992) pouvait déclarer dans un discours de 2007 : « Il existe un lien intrinsèque entre la diversité linguistique et culturelle et la diversité biologique »<sup>3</sup>.

## 2. Les obstacles

Pendant, dans cette prise de conscience, les thèmes de l'environnement matériel vont rassembler plus facilement de forts courants d'opinion que ceux concernant la diversité linguistique. En réalité, l'intérêt pour la diversité linguistique se heurte à des blocages psychologiques et idéologiques dont on n'a pas assez mesuré l'importance.

*Blocages psychologiques.* Il faudrait, pour aborder ce thème, au moins toute une conférence. Je me bornerai ici à souligner que l'intérêt pour des langues différentes de celle apprise dans l'enfance se heurte à un double obstacle chez un adulte : « d'un côté, la difficulté de renoncer à l'illusion narcissique universelle que sa propre langue est la meilleure, voire l'unique capable d'exprimer la complexité de la vie et de refléter la vérité et, d'un autre côté, le sentiment de honte, de culpabilité, de peur du ridicule et de blessure narcissique liées à l'indispensable régression vers des processus primaires que l'apprentissage d'une langue étrangère nécessite »<sup>4</sup>.

Ces considérations expliquent pourquoi l'enseignement précoce par immersion est d'une importance capitale non seulement pour acquérir

---

<sup>3</sup> « La diversité biologique et la diversité culturelle ou les éléments constitutifs de la vie sur terre », Intervention du Dr Ahmed Djoghlaïf, Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique, 47<sup>e</sup> Assemblée Générale de la Commission Canadienne pour l'UNESCO, Ottawa, 16 mars 2007.

En ligne : [www.cbd.int/doc/speech/2007/sp-2007-03-16-unesco-fr.pdf](http://www.cbd.int/doc/speech/2007/sp-2007-03-16-unesco-fr.pdf)

<sup>4</sup> Je m'appuie sur la lecture de Erwin Stengel (1990 : 63). Je traduis.

plus aisément des compétences linguistiques plus étendues, mais aussi pour modifier en profondeur la perception de la diversité linguistique.

C'est pour cela aussi qu'il est essentiel de procéder avec une extrême prudence psychologique dans l'acte d'enseignement d'une langue étrangère et d'éviter de jouer avec les sentiments de culpabilité en utilisant, comme c'est le cas dans la tradition française, le même mot pour désigner une faute d'orthographe et une faute morale. Trop souvent le contact des langues étrangères à l'école laisse de mauvais souvenirs : « se tromper dans une multiplication peut être source de plaisanterie de la part des meilleurs élèves, mais rien de plus ; mal parler dans le cours de langue étrangère peut amener des moqueries plus virulentes, mettant en cause la capacité même de l'élève à s'exprimer en tant qu'être pensant » (Girard 2004 : 60).

*Blocages idéologiques.* Depuis les débuts de l'ère industrielle et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, l'évolution politique et économique de l'Europe est dominée par la constitution d'espaces nationaux: la langue avait à la fois une valeur symbolique structurant les nations et une fonction économique créant des marchés nationaux (Balibar et Laporte 1974). Dans ce contexte, la diversité linguistique était perçue comme un obstacle au progrès. Les langues régionales, par exemple, ont été, dans le meilleur des cas maintenues dans des espaces locaux économiquement et socialement résiduels. Le modèle de l'État-nation, en Europe d'abord puis dans le reste du monde avec les processus de colonisation et de décolonisation, s'est construit autour d'une conception de l'uniformité : une armée, une langue, une religion...

Il y a certes eu, en résistance aux processus d'hégémonie des langues nationales progressivement officialisées dans les différents pays, des manifestations persistantes de loyauté linguistique envers des langues minorisées et méprisées. Et dans des pays fortement centralisés et attachés à une uniformité linguistique imaginée, cette loyauté continue de s'exprimer avec force malgré les faibles échos qu'elle rencontre du côté des pouvoirs établis. Mais cette loyauté reste marginale et la conception dominante reste le plus souvent celle de l'attachement aux langues nationales et officielles. L'exemple de la France est emblématique à cet

égard. On a certes renoncé à proclamer avec Barère « Le français deviendra la langue universelle, étant la langue des peuples »<sup>5</sup>, mais la vigilance sur le destin de notre langue nationale ne se relâche pas. En 1992, devant les perspectives d'élargissement de l'Union européenne, le Parlement français éprouve le besoin d'inscrire le français dans la Constitution à côté des principes essentiels de la République, de notre hymne national et de notre drapeau...

Ces limites se retrouvent dans la politique linguistique de l'Union européenne. Si on peut porter à son crédit une incontestable sensibilisation des citoyens européens à l'intérêt d'apprendre des langues étrangères, la démarche de l'Union reste enfermée, pour l'essentiel, dans un « multilinguisme des langues d'État ». Le soutien apporté aux langues régionales ou minoritaires est extrêmement limité. Il s'agit moins d'instaurer une société multilingue que d'affirmer avec force que la construction européenne ne menace pas la souveraineté des États dans un domaine hautement symbolique.

Dans ces conditions, les acteurs sociaux éprouvent d'immenses difficultés à faire connaître d'un large public les réalisations les plus marquantes. Je donnerais ici un seul exemple.

Nous allons parler dans ce Colloque essentiellement d'enseignement des langues régionales ou minoritaires. Nous avons enregistré en France des avancées théoriques et pratiques très importantes avec les Écoles pratiquant l'enseignement des langues régionales par les méthodes d'immersion précoce : les résultats des écoles *Divan* pour le breton, *Ikastola*, pour le basque, *Calandretas*, pour l'occitan, *Bressola*, pour le catalan sont souvent très remarquables. J'ai proposé en 2003, à l'Inspection générale des langues régionales du ministère français de l'Éducation nationale et à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France d'organiser une évaluation publique des méthodes et des résultats de ces méthodes. Cette évaluation est d'une nécessité criante pour protéger les enfants concernés si ces méthodes comportaient je ne sais quels risques. Nous savons que ce n'est pas le cas, mais il convient de rassurer les parents et il est assurément de l'intérêt de tous de mettre à

---

<sup>5</sup> 8 pluviôse an II (27 janvier 1794), déclaration à Convention au nom du Comité de salut public.

profit les enseignements de ces expérimentations pour moderniser l'enseignement des langues, de toutes les langues, dans notre pays qui ne brille guère dans ce domaine. Cette proposition est restée lettre morte et nous attendons encore, près de dix ans plus tard, une quelconque initiative en ce sens... Il serait temps de montrer que dans quelques régions européennes, dès la maternelle, les enfants suivent l'école pour moitié dans leur langue maternelle, pour moitié dans une seconde langue qu'ils acquièrent ainsi peu à peu, par immersion. En Italie dans le Val d'Aoste, en Alsace et au Luxembourg, l'enquête sur le terrain montre différentes formes de cet enseignement bilingue précoce et révèle les capacités linguistiques exceptionnelles des jeunes enfants<sup>6</sup>.

Il est impératif de s'attaquer à ces verrous psychologiques, idéologiques et politiques si on veut réellement promouvoir une politique de valorisation de la diversité linguistique.

### 3. Des stratégies de valorisation

Les langues sont des réalités vivantes qui ont besoin pour se reproduire que des humains les utilisent. Ce constat a conduit d'excellents esprits à conclure que la meilleure façon d'assurer la survie d'une langue donnée est de créer les conditions pour qu'une population donnée constitue un groupe de personnes qui éprouvent le désir de parler cette langue. Une politique visant à la survie de telle langue cherchera activement à créer les conditions permettant à un tel groupe d'exister<sup>7</sup>.

La question revient alors à se demander quelles mesures il convient de prendre pour garantir la reproduction d'une telle communauté. Il n'est évidemment pas question, dans des sociétés démocratiques ouvertes, d'utiliser des méthodes de ségrégation culturelle. Les choix possibles pour atteindre un tel but se ramènent à proposer telle ou telle langue comme une ressource collective mise à disposition des individus et, cela fait, inventer une politique qui fasse que des individus en nombre suffisant

---

<sup>6</sup> Il existe un excellent DVD de Philippe Thomine, *À l'école, je parle deux langues - une éducation européenne*, produit par le Centre Audiovisuel de l'Université de Metz et Les Films de l'Observatoire en 1997 et distribué par le CERIMES, Centre de ressources et d'information sur les multimédias pour l'enseignement supérieur, qui n'est guère utilisé !

<sup>7</sup> Voir la discussion organisée par le Centre Universitaire pour les Valeurs Humaines de l'université de Princeton (Taylor 1994).

utilisent ces ressources. Nous avons là, très schématiquement, les bases d'une politique d'aménagement linguistique qui se caractérise par trois aspects :

- Des actions de connaissance scientifique et d'« équipement scientifique » : un certain nombre d'outils qui permettent l'enseignement et l'utilisation d'une langue. Cela va des descriptions linguistiques à l'élaboration de normes et d'outils tels que grammaires, dictionnaires, banques de données terminologiques, outils informatiques, etc.
- Des mesures juridiques légalisant l'utilisation des langues.
- Et enfin, ce n'est pas le moins important, des actions sensibilisant le public le plus large à l'existence de telle ou telle langue et à l'intérêt de s'en approprier l'usage.

Je ne m'étendrai pas ici sur les actions de connaissance scientifique indispensable. Cet aspect est primordial et nous connaissons de façon précise les actions nécessaires. Le travail d'inventaire et d'élaboration des outils, grammaires, dictionnaires, textes, est entrepris depuis longtemps par les linguistes. Le problème est plutôt dans la légitimation sociale de ces travaux, légitimation indispensable pour en assurer le financement. Les solutions se trouvent dans les deux aspects sur lesquels je vais maintenant attirer votre attention : l'élaboration de normes juridiques et les actions de sensibilisation de l'opinion publique.

### 3.1 Les normes juridiques

Les premières manifestations d'une prise en compte de la diversité linguistique dans les textes internationaux remontent aux années 1960. Je ne vais pas ici énumérer le détail de cette longue histoire. Je me bornerai à souligner rapidement les points essentiels.

Tout d'abord, le travail entrepris, dès le début des années 1980, par le député catalan à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe Cirici Pellicer<sup>8</sup> et par le député italien au Parlement européen Gaetano Arfé a débouché, une dizaine d'années plus tard, sur la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, ouverte à la signature le 5 novembre 1992 avec le

---

<sup>8</sup> Rapport adopté le 7 octobre 1981.

statut de Convention du Conseil de l'Europe.

Ce texte est sans aucun doute, le texte le plus efficace pour garantir le respect de la diversité linguistique, car, à la différence de la totalité des autres textes majeurs, il ne pose pas, comme condition préalable à son application, l'existence de « minorités ethniques, religieuses ou linguistiques » comme c'est le cas pour le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* adopté par les Nations unies en 1966, la *Convention internationale relative aux Droits de l'Enfant* (1989) ou même la récente *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle* (2001). Il n'est pas jusqu'au texte non officiel le plus important dans ce domaine, la *Déclaration universelle des droits linguistiques* (1996) qui ne fasse appel à la notion de « communauté linguistique ».

À partir de là, tout État peut se dispenser de valoriser les langues parlées sur son territoire en niant que les locuteurs de telle ou telle langue forment une « communauté » ou des groupes distincts au sein de sa population. La France, pour ne pas chercher nos exemples plus loin, ne s'est pas privée de recourir à ce type d'argument.

J'ai souligné ailleurs l'intérêt du recours à la notion de « biens publics globaux » (*Global Public Goods*), forgée, au sein du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour tenter de réguler les graves déséquilibres planétaires générés par le triomphe de l'économie libérale mondialisée<sup>9</sup>, et éviter ce type d'écueil. Mais nous sommes là dans un domaine qui n'est, pour l'instant, pas repris par aucune instance internationale. Les deux organismes qui vont le mieux dans ce sens restent l'UNESCO et le Conseil de l'Europe.

Je voudrais conclure ce trop rapide tour d'horizon par une remarque à mes yeux essentielle. La *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, adoptée par l'UNESCO en 2005 ouvre la possibilité à un État d'inclure telle ou telle langue dans le cadre des dispositions de l'article 8 (« Mesures destinées à protéger les expressions culturelles ») et de s'appuyer sur ce texte pour engager un processus de protection. Bien des langues se trouvent dans cette situation, mais il y a fort à parier que les États signataires ne feront éventuellement jouer cette

---

<sup>9</sup> Le texte fondateur est le volume collectif dirigé par Kaul (2003).

clause que pour défendre leur langue officielle !

Les effets de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* sont sans aucun doute plus efficaces puisque ce texte prévoit de protéger les langues sans exiger que leurs locuteurs appartiennent à des groupes constitués. Il a été décidé que les Pays nouveaux entrants dans l'Union européenne aient l'obligation de ratifier ce texte. Mais de trop nombreux membres de cette Union, dont la France et l'Italie, ne l'ont toujours pas ratifié !

L'excellence des normes juridiques ne suffit pas à garantir la protection de la diversité linguistique. Il est nécessaire de sensibiliser l'opinion publique la plus large pour obtenir que les États signent et ratifient de tels textes.

Et, ce résultat obtenu, il faut encore que l'opinion publique se mobilise pour que les dispositions adoptées soient mises en œuvre.

### 3.2 Sensibiliser l'opinion

Luisa Maffi propose de valoriser une nouvelle discipline scientifique qui consiste à rapprocher les chercheurs travaillant sur la description des langues de ceux qui « se proposent d'appuyer et de promouvoir la diversité linguistique en tant que telle comme composante essentielle de la diversité de la vie » (Maffi 2002/3 : 428). On pourrait s'inspirer de disciplines relativement nouvelles, telles que la biologie de conservation et la santé des écosystèmes, dans les domaines de la biodiversité et de l'écologie. Le grand linguiste anglais David Crystal propose d'utiliser l'expression « linguistique préventive » (Crystal 2000). Maffi propose l'expression « linguistique de la conservation » par analogie avec l'expression « biologie de la conservation ». Elle distingue ainsi entre « préservation » (action *ex situ*, c'est-à-dire par la fixation écrite dans les livres et autres supports matériels) et « conservation » (action *in situ*, c'est-à-dire menée sur le terrain, au sein de la communauté linguistique). Il est certain que, ainsi que le souligne Luisa Maffi, « les écologies linguistiques et biologiques s'influencent mutuellement par le truchement des connaissances, de l'utilisation et de la gestion de l'environnement et par l'usage des langues dans la transmission des savoirs et coutumes ».

Deux ONG importantes dans ce domaine ont été créées en 1996,

l'Endangered Language Fund et Terralingua, qui a pour mission spécifique d'encourager et de promouvoir la diversité linguistique dans le monde et d'étudier les liens entre la diversité linguistique (et culturelle) et la biodiversité. L'ONG présidée par Luisa Maffi, Terralingua, vient de publier un ouvrage de référence, *Biocultural Diversity Conservation: A Global Sourcebook* (Maffi et Woodley 2010). Le travail accompli par ce type d'organisation est tout à fait remarquable, mais il concerne essentiellement les peuples indigènes et ces ONG rencontrent de grandes difficultés pour se faire entendre. Luisa Maffi remarque :

Toutefois, ceux qui s'inquiètent de la perte de la diversité linguistique comme composante de la diversité de la vie, se sentent souvent incapables de faire partager leurs préoccupations. On dirait que leur message n'arrive jamais à se répandre assez vite, assez loin, assez amplement, et de manière assez convaincante. [...] L'étape nécessaire que constitue l'approche préconisée ici suppose, face à la crise, la synergie entre recherche en sciences de la société et de la nature, information, éducation, action publique et mobilisation. (Maffi 2002/3 : 432)

En réalité, il semble certain que l'adhésion d'une opinion plus puissante à la cause des langues en danger ne pourra être obtenue qu'à partir du moment où l'on parviendra à faire partager très largement une perception des langues débarrassée des carcans psychologiques et politiques hérités d'une longue histoire essentiellement occidentale.

Pour cela, il est indispensable d'imaginer des actions qui permettent au public de prendre conscience de ce qu'est une langue et de la richesse culturelle que la diversité linguistique porte en elle.

Aujourd'hui, plusieurs médias permettent d'atteindre ce but. Au premier rang, il y a bien évidemment la télévision et le cinéma, mais on connaît aussi l'engouement de nos contemporains pour les expositions et musées : c'est là encore un moyen d'éduquer et de sensibiliser un vaste public.

La condition préalable est que les concepteurs de musées en soient eux-mêmes conscients. Lorsqu'on voit la place ridiculement restreinte qui est consacrée aux langues dans le tout récent Musée du Quai Branly, consacré aux arts des Peuples premiers et dont la devise est « là où dialoguent les cultures », on mesure le chemin à parcourir...

David Crystal a eu le mérite d'imaginer un tel Musée qui s'est concrétisé dans un projet élaboré à Londres en 1996, le « Monde du Langage » (World of Language – WOL) (Crystal 2008). Ce projet n'a pas pu être réalisé. Mais d'autres initiatives ont vu le jour depuis une dizaine d'années et certaines ont connu un grand succès. J'énumère rapidement les plus importantes :

- La première grande exposition tenue en Europe sur le langage humain, l'exposition *Veus / Voices / Voces / Voix*, a été créée en 2004 à Barcelone dans le cadre du premier Forum Universel des Cultures. Malheureusement, cette réalisation, qui a reçu plus d'un million de visiteurs, a été détruite.
- La *Maison des langues – Linguamón* est issue directement d'une idée exposée par David Crystal à Barcelone en 2004. C'est, à l'heure actuelle, la plus importante réalisation permanente de ce type en Europe.
- En effet, un musée entièrement consacré à la langue portugaise a été inauguré le 20 mars 2006 à São Paulo, le *Museu da Língua Portuguesa*. Ce Musée, unique au monde, n'abrite ni livres ni tableaux. Situé dans les anciens bâtiments administratifs de la gare ferroviaire de Luz, il fait savourer à ses visiteurs le portugais écrit et parlé au Brésil, métissé de mots d'origine indienne ou africaine.
- Un important projet de *Città della Parola* (La Ville des Mots) a été présenté par Vittorio Bo au siège de l'UNESCO lors de la Journée de la langue maternelle, le 21 février 2006 : « Ce qui m'intéresse, déclare Bo, c'est raconter l'évolution de l'homme à travers son caractère le plus distinctif, le langage ». Ce projet, élaboré de façon très détaillée, n'a pas été réalisé à ce jour.
- La Società Dante Alighieri a projeté la création d'un *Museo della lingua italiana*, qui devrait être inauguré en 2011.

La création d'un Musée ou, pour éviter une connotation pour certains parfois négative, celle d'une Maison, d'une Ville, d'un Monde, semble constituer aujourd'hui le moyen de rassembler différentes façons de sensibiliser le grand public aux réalités du langage et des langues.

En effet, des réalisations dans le domaine de l'audio-visuel se multiplient. Récemment, un film de Seth Kramer, *The Linguist*, a remporté un succès indéniable. Ce film relate la quête par deux linguistes américains de langues moribondes, de la Sibérie à l'Inde et à la Bolivie. En France, le récent site de la Fondation Jacques Chirac, *Sorosoro*, constitue une collection de vidéos montrant des locuteurs de langues menacées.

Ce type de réalisation s'il n'est pas de nature à rassembler une audience massive en salle, peut être mis en valeur dans un Musée et en dynamiser la scénographie.

Le projet de site internet Langues d'Europe et de la Méditerranée (LEM) que nous nous efforçons de réaliser a l'ambition de permettre à un large public de connaître les langues qui font la richesse de l'Europe et de la Méditerranée, ou du moins être informé de ce qu'elle sont, des œuvres qui les illustrent, est sans aucun doute la meilleure façon de préparer un dialogue indispensable à la paix.

Il est aussi essentiel de donner à voir que la diversité des langues alimente les sources de la création artistique. Le Musée de São Paulo l'a parfaitement illustré dans une exposition consacrée à l'écrivain João Guimarães Rosa. Mais les arts plastiques peuvent aussi donner à voir la centralité des langues humaines. Ce thème est dominant dans l'œuvre du peintre français Ben Vautier mais on pourrait multiplier les exemples. « L'Art a le don des langues » écrivait déjà James Joyce en 1904<sup>10</sup>.

#### **4. Conclusion : pour une action européenne concertée**

Si nous voulons parvenir à mobiliser un vaste mouvement d'opinion autour de la valeur de la diversité linguistique, il faut cesser de cantonner la perception de sa réalité au domaine des langues des Peuples autochtones. La cause de ces langues, souvent menacées à court terme de disparition, est très importante mais on la servira d'autant mieux qu'on parviendra à l'insérer dans une action plus globale et qui concerne directement les populations du lieu où elle est réalisée. Autrement dit, il est essentiel de commencer par une sensibilisation des hommes et des

---

<sup>10</sup> Cf. JOYCE, James (1992). *Portrait de l'artiste en jeune homme* / Traduction de Ludmila Savitzky. Paris : Gallimard. Éd. orig. : *Portrait of the Artist as a Young Man*, New York, 1916. Traduction révisée par Jacques Aubert.

femmes d'Europe par des actions qui placent les réalités européennes au premier plan.

Le Conseil de l'Europe a montré la voie dans le domaine de l'élaboration de principes juridiques qui se situent parmi les plus avancés et les plus efficaces au niveau mondial. Avec la *Journée européenne des langues*, organisée conjointement par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, nous bénéficions d'une initiative qui implique des millions de personnes dans l'ensemble des 45 États participants. La philosophie de cette manifestation telle qu'elle est exprimée dans un document du Conseil de l'Europe de 2005, rejoint très précisément les objectifs dont j'ai souligné l'importance :

Il est nécessaire d'améliorer la connaissance et la compréhension populaires de la diversité des langues d'Europe et des facteurs influant sur leur survie et leur développement. Il est nécessaire de susciter une curiosité et un intérêt accrus pour les langues. Il est nécessaire d'encourager un climat de tolérance linguistique au sein des nations et entre elles. (Conseil de l'Europe 2005)

Le défi qui est aujourd'hui devant nous est d'aller au-delà d'une Journée : il est essentiel de compléter par une action d'information et de sensibilisation plus étendue l'arsenal juridique que le Conseil de l'Europe a élaboré, qu'il met en œuvre dans l'ensemble des États-membres et même au-delà de nos frontières.

Pour entreprendre une telle action, il me paraît de bonne méthode de réunir dans un séminaire de travail les principales personnalités qui ont réalisé les actions que j'ai rapidement évoquées ou qui, comme c'est tout particulièrement le cas de David Crystal, ont défini des façons d'agir en ce sens particulièrement innovantes et dont nous sommes impatients de vérifier l'efficacité.

## Références

- 
- BALIBAR, Renée et LAPORTE, Dominique. 1974. *Le Français national : politique et pratiques de la langue nationale sous la Révolution française*. Paris : Hachette.
- CONSEIL DE L'EUROPE. 2005. *Éloge de la diversité linguistique*, Strasbourg.  
<http://edl.ecml.at/LinkClick.aspx?fileticket=JrkRu8eHjGs%3d&tabid=1860&language=fr-FR>

- CRYSTAL, David. 2008. « Un Musée du langage à Londres », *Museum international*, 239, Éditions de l'UNESCO, pp. 85-93.
- CRYSTAL, David. 2000. *Language Death*, Cambridge : Cambridge University Press.
- ECO, Umberto. 1993. *La ricerca della lingua perfetta nella cultura europea*. Roma-Bari : Laterza.
- GIRARD, Geneviève. 2004. In BOLDIZSÁR, Gábor (Coordinateur). *Introduction au contexte européen actuel concernant l'enseignement des langues*. Strasbourg : Éditions du Conseil de l'Europe (Rapports Recherche et développement du Centre européen pour les langues vivantes).
- HAGEGE, Claude. 2000. *Halte à la mort des langues*. Paris : Odile Jacob
- HAGEGE, Claude. 1992. *Le souffle de la langue : voies et destins des parlers d'Europe*. Paris : Odile Jacob.
- KAUL, Inge (ed.). 2003. *Providing Global Public Goods Managing Globalization*, Oxford: Oxford Scholarship.  
[www.oxfordscholarship.com:80/oso/public/content/economicsfinance/9780195157406/toc.html](http://www.oxfordscholarship.com:80/oso/public/content/economicsfinance/9780195157406/toc.html)
- MAFFI, Luisa. 2002/3. « Langues menacées, savoirs en péril », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 173, pp. 425-433.
- MAFFI, Luisa. 2000. « Language preservation vs language maintenance and revitalization : Assessing concepts, approaches, and implications for the language sciences », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 142, pp. 175-190.
- MAFFI, Luisa et WOODLEY, Ellen (2010). *Biocultural Diversity Conservation : A Global Sourcebook*, Londres : Earthscan.
- PIZZORUSSO, Alessandro. 1993. *Minoranze e maggioranze*. Torino : Einaudi, 1993.
- STENGEL, Erwin. 1990 [1939]. « On learning a new language », *International Journal of Psychoanalysis*, cité in AMATI MEHLER, Jacqueline - ARGENTIERI, Simona - CANESTRI, Jorge. 1990. *La Babele dell'inconscio : Lingua madre e lingue straniere nella dimensione psicoanalitica* / Prefazione di Otto F. Kernberg ; Introduzione di Tullio De Mauro. Milano : Raffaello Cortina Editore.
- TAYLOR, Charles. 1994. *Multiculturalisme : différence et démocratie / avec des commentaires de Amy Gutmann; Steven C. Rockefeller; Michael Walzer, [et al.]*. Paris : Aubier. éd. orig. : *Multiculturalism and « the politics of recognition »*, Princeton, 1992.